

Invitation à une activité de formation continue



Titre : MPOC et ses conséquences pulmonaires et cardiovasculaires

No d'activité : 85472

Date : vendredi le 14 avril 2023

Lieu : Hilton Lac-Leamy

Coordonnées : Salle Delfosse
1 Bd du Casino, Gatineau, QC J8Y 6W3

Objectifs

à la fin de cette formation le participant sera en mesure de:

BPOC: Agir maintenant pour une meilleure qualité de vie - Dre Maryse Bélanger :

- Décrire le fardeau de la BPOC et l'impact des exacerbations
- Optimiser la thérapie pour ralentir l'évolution de la BPOC et prévenir les complications
- Assurer la prise en charge et le suivi des patients atteints de BPOC pour améliorer leur qualité de vie

Impact cardiovasculaire des exacerbations – Dr Jean-Michel Guay :

- Définir la relation entre la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) et la maladie cardiovasculaire (MCV)
- Décrire les impacts cardiaques des thérapies indiquées en MPOC
- Explorer l'impact cardiovasculaire des exacerbations de MPOC et identifier des pistes de solutions pour prévenir la morbidité cardiovasculaire

Notions de Spirométrie et étude de cas cliniques – Dr Ron Starra :

- Discuter de l'importance de la spirométrie
- Analyser et interpréter les résultats de la spirométrie
- Appliquer les notions de spirométrie à partir de cas cliniques

Président de séance : Dre. Nathali Gomez

Horaire

2023-04-14	08:30	09:30	Conférence	BPOC: Agir maintenant pour une meilleure qualité de vie	Dre Maryse Bélanger, Pneumologue CISSS de l'Outaouais
2023-04-14	09:30	09:45	Pause/Repas		
2023-04-14	09:45	10:45	Conférence	Impact cardiovasculaire des exacerbations	Dr Jean-Michel Guay, Interniste CISSS de l'Outaouais
2023-04-14	10:45	11:00	Pause/Repas		
2023-04-14	11:00	12:00	Conférence	Notions de Spirométrie et étude de cas cliniques	Dr Ron Starra, Interniste CISSS de l'Outaouais
2023-04-14	12:00	13:00	Pause/Repas	Dîner	

RSVP: Claudine Groulx, AstraZeneca: claudine.groulx@astrazeneca.com - Cell : 343-551-0085

L'Association des médecins omnipraticiens de Ouest du Québec, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît

3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Astra Zeneca

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>